Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 21

Artikel: L'armement de notre infanterie et son emploi

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710073

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'armement de notre infanterie et son emploi

Si Fm. et Mitr. ne sont pas des engins nouveaux pour notre infanterie, leur emploi cependant se modernise.

1. C'est tout d'abord pour le Fm. la création d'un trépied léger, dont la stabilité assure au Fm. une très grande précision et le rend comparable à la mitr. De plus, sa grande légèreté (un Fm. muni de son trépied ne pèse que 18 kg, tandis que la mitr. pèse 54 kg), ainsi que sa faible élévation au-dessus du sol, permettent de le faire prendre position beaucoup plus en avant, où la mitr. ne peut parvenir à cause de son poids et où elle ne peut pas rester à cause de sa grosseur.
2. C'est ensuite pour la mitr. l'emploi en tir masqué et en tir indirect.

On entend par tir masqué l'emploi de la mitr. tirant d'un couvert d'où elle ne voit pas le but, aux distances normales du dir direct, c. à. d. jusqu'à 2000 m au maximum.

On entend par tir indirect au contraire un tir à grande portée, de 3—4 km.

Ces deux méthodes si discutées sont d'urgente nécessité.

Si nous voulons que nos mitr. puissent remplir leur rôle et ne soient pas aussitôt démolies (mitr. vue - mitr. tue), il faut qu'elles se couvrent et se dissimulent beaucoup mieux. Notre terrain mouvementé nous le permettra souvent sans autre. Mais combien de fois n'avons-nous pas vu dans nos manœuvres nos batteries de mitr. couronner les crêtes. Ne prétendons pas qu'à la guerre ces mitr. travailleront autrement. On ne fait bien à la guerre que ce que l'on a bien appris du temps de paix, ce que les Français ont codifié dans la maxime suivante: « Un surcroît d'instruction se traduit toujours à la guerre par une économie de sang versé. »

Ces mitr. là-haut sur leurs crêtes ne pourraient même pas ouvrir le feu.

Il faut absolument que dans ce cas elles fassent usage du tir masqué, qui a uniquement pour but de les soustraire à l'observation ennemie. Il suffira généralement qu'elles se retirent de quelques mètres en arrière, de telle manière que seule la trajectoire passe par dessus le masque, l'observateur restant seul sur la crête, à proximité immédiate de sa pièce.

Ce procédé excessivement simple doit être sérieusement mis à l'étude; on peut déjà réaliser de semblables tirs avec quelques tâtonnements. Mais pour que ce procédé devienne facile et courant, il serait nécessaire de modifier la lunette de visée et d'avoir des tables de tir.

Ce tir est très discuté et combattu chez nous, alors qu'à l'étranger il est devenu courant; il est dénigré autant que fut dénigré jadis le tir indirect de l'artillerie. Les mitr. devront s'y mettre d'urgence, si nous ne voulons pas risquer de devoir le faire en plein combat après les lourdes expériences des premiers engagements. Cela ne signifie pas que le tir masqué doive être le seul employé; c'est simplement un moyen de plus.

L'utilité du tir indirect à longue distance est par contre plus contestable: vu le manque d'observation, les possibilités d'erreurs, et la faible densité de la gerbe à cette distance, il exige un gros effectif de pièces et une énorme consommation en munition. (Les Français emploient pour un semblable tir toute une Cp. mitr., soit 16 pièces, pour un barrage large seulement de 200 m!)

Cette méthode de tir bien qu'exceptionnelle, ne doit pas être négligée; elle pourra être d'une grosse utilité, par exemple en montagne, pour remplacer l'art. (barrage momentané d'un défilé, etc.).

3. Un nouvel emploi de la mitr., comme du Fm. est le tir contre avions.

Il faut que toute troupe, au front comme à l'arrière, se couvre contre le danger aérien. Par des moyens purement passifs (camouflage, déplacements de nuit, formations diluées), on peut diminuer notablement les occasions d'attaques aériennes; on n'arrivera jamais à supprimer tout but aux avions.

Ceux-ci, soit isolément, soit en vagues, attaqueront les troupes au sol à la mitr. ou à la bombe par deux procédés:

a) en volant à moyenne altitude, soit au maximum 1000 m,
b) en volant en rase-mottes à 10—50 m du sol.

Ce dernier procédé surtout a un terrible effet moral: le combattant terrestre ne trouve plus de couverts; si les pertes dans une formation diluée sont peu importantes, le désordre, la confusion, l'abattement moral que l'avion crée pourraient avoir de graves conséquences et laisser cette troupe sans défense aux entreprises de l'ennemi terrestre chargé de lui porter le coup de grâce.

Aux moyens passifs, il faut ajouter des moyens actifs. Nous ne pouvons pas songer actuellement à posséder une art. anti-aérienne; nous n'avons à disposition que nos armes automatiques, car l'avion de chasse ne peut rien contre les avions volant bas.

Mêmes les fusils et les mousquetons reviennent ici à l'honneur. L'E.M.G. italien vient de couronner un travail basé sur des essais qui prouvent que la probabilité de toucher un avion volant bas est plus grande avec une masse de fusils qu'avec les mitr. ou les Fm. à cause du très grand et rapide déplacement angulaire. Seule la sécurité de nos propres troupes et notre mission terrestre peuvent nous amener à nous passer de l'appui des fusils.

Contre les avions volant à moyenne altitude, les fusils perdent toute importance. Il faut des armes munies d'un appareil spécial qui permette de viser directement l'avion: cette défense anti-aérienne sera confiée aux Fm. et aux mitr. munis de la grille circulaire (Kreiskorn). Il est nécessaire que ces armes possèdent des affûts spéciaux; on peut à la rigueur se tirer d'affaire avec des supports de fortune (pieux, etc.).

Le nouvel affût léger du Fm. convient très bien et permet même d'être prêt au tir en pleine marche; les mitr. ou tout au moins une partie de celles-ci vont aussi recevoir un nouveau trépied. Vu le temps excessivement court où l'avion bas reste à portée de tir (17 secondes en moyenne), il faut que les Fm. et les mitr. soient constamment prêts, d'où nécessité de la progression de la DCA par échelons successifs avec moyens de locomotion rapides, un échelon étant toujours en position et capable d'ouvrir instantanément le feu.

Ces tirs anti-aériens sont fort discutés, spécialement par les aviateurs, qui leur dénient toute chance de succès. Mais il suffit de lire les impressions des aviateurs qui ont fait la guerre, pour se rendre compte de l'effroi que leur inspiraient les tirs de mitr. à balles lumineuses.

De plus, nous possédons des exemples beaucoup plus récents:

a) dans la guerre du Maroc, de nombreux avions français ont été descendus par le simple tir au fusil des riffains.
b) dans la dernière guerre Sino-Japonaise, la 19me division chinoise a réussi devant Changaï à abattre le ⅓ des avions Japonais volant entre 200 et 600 m.

En outre le vol en rase-mottes ne sera pas aussi souvent employé, comme on le craint actuellement. Ce genre de vol est par lui-même passablement dangereux; les aviateurs ne l'emploient pas volontiers. Les Japonais l'ont prouvé encore dernièrement; pourtant ce n'est pas à eux qu'on peut reprocher de manquer de courage. Ce procédé de vol restera plutôt exceptionnel.

Les avions resteront normalement, pour combattre les buts terrestres, à une altitude de 200 m au moins.

Les essais de tir contre avions que nous avons faits en 1934 ont donné toute satisfaction et ont prouvé la qualité de notre Kreiskorn:

L'infanterie réussira ainsi à maintenir les avions loin d'elle jusqu'à une distance de 1000 m.

Le danger aérien est si grand, que l'augmentation des mitr. a uniquement pour but de créer une Sct. de DCA. qui sera équipée du « Kreiskorn ». De plus une Sct. de 3 Fm. par Cp. fus. pourra participer à cette action. Ainsi le ¼ des armes automatiques du Bat. est prévu pour la DCA.

La grande nouveauté du réarmement de l'infanterie est l'introduction des engins d'accompagnement.

Ils ont déjà fait leur preuve dans les dernières années de la grande guerre, où ils s'étaient révélés d'urgente nécessité.

La présence redoutable de la mitr., dont une seule non neutralisée est capable de briser l'attaque la mieux préparée, avait imposé l'accompagnement au plus près de l'infanterie par l'art. Comme l'action de cette art. d'appui direct est malgré tout trop lente et trop éloignée, un impérieux besoin s'était fait sentir de canons réduits, capables par leur petitesse de combattre dans la zone de l'infanterie, pouvant ouvrir le feu presque instantanément, sans crainte de voir les liaisons téléphoniques rompues.

Ce fut l'introduction du canon d'infanterie.

Mais, pour combattre une mitr. avec des armes à trajectoire tendue, il est nécessaire de se mettre en position directement en face d'elle. Dès le début, la lutte n'est plus égale, elle est tout au profit de la mitr. déjà prête au tir.

Il faut à l'infanterie une arme à trajectoire courbe, capable de tirer d'une position que les mitr. ne peuvent pas atteindre avec leur trajectoire rasante, voire capable d'aller atteindre la mitr. derrière son couvert lorsqu'elle tire en flanquement.

Ce fut l'apparition du lance-mines.

Celui qui est introduit chez nous est le modèle amélioré du mortier Stokes-Brandt, qui fit son apparition chez les Français et les Anglais dès 1916.

L'invention de cette arme sort complétement des chemins battus. Elle surprend par son extrême simplicité, sa légèreté et sa rusticité. Il semble à priori qu'une semblable arme ne doive avoir aucune précision, partant aucune valeur militaire. Ce fut bien la première impression des experts, qui la refusèrent d'abord. (A suivre.)

Une batterie d'artillerie au Furke-Pass

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on se plaît à reconnaître la valeur de notre armée de milices; cette amusante anecdote, dûe à la plume de M. Th. de Vallière et parue en 1870, nous en donne une preuve en même temps qu'elle relate un exercice d'artillerie de montagne qui, aux yeux d'un officier étranger, passa pour un fait d'armes sans précédent. De tels exercices en haute alpe sont pourtant monnaie courante dans notre artillerie de montagne, mais nous comprenons aisément qu'en l'occurrence, un officier de l'armée d'Afrique ait subitement découvert que les « petits » soldats suisses étaient également capables d'effectuer de grandes choses!

Nous venions de nous asseoir sur la large galerie de l'auberge de Murren, admirant le Silberhorn et écoutant ses avalanches, lorsque tout à coup mon cousin, tournant la tête du côté du sentier qui arrive de Lauterbrunnen, s'écria:

— Mais, tiens, n'est-ce pas de l'artillerie qui monte ici?

J'avais quitté mon régiment depuis deux mois, trop heureux de ne plus entendre parler canons, et voilà qu'en Suisse, à 1630 mètres au-dessus de la mer, pendant une promenade de vrai touriste, les canons me poursuivaient! C'était jouer de malheur. Aussi fut-ce sans me déranger de ma chaise de bois que je laissai défiler devant l'auberge une batterie de montagne, une vraie batterie, comme celle que j'avais en Afrique en 1862, avec ses canons démontés portés à dos de mulets, avec ses caissettes à munition et ses artilleurs armés de pelles et de pioches.

Une demi-heure après, entraient dans la galerie trois ou quatre officiers qui demandèrent des rafraîchissements, et certes ils en avaient le droit, car, en uniforme, venir si haut sans pouvoir s'arrêter quand on veut, s'habiller comme on aime et regarder où il plaît, ce doit être une corvée qui me rappelait certaines courses de la Kabylie, avec cette différence que le Djebbel-Gouffi ne peut se comparer à la Jungfrau.

Pour des officiers de milices, ces messieurs ne me parurent pas trop mal; ils se racontaient en riant les aventures d'un bivouac de la veille, quelque part entre Interlaken et Lauterbrunnen.

Je crus comprendre que leur batterie faisait partie de ce qu'on appelle dans le pays une école de recrues, où les artilleurs suisses ont la prétention de dresser, en cinq ou six semaines, quelques centaines de jeunes-gens qui entrent au service n'ayant jamais vu un canon, et qui doivent en sortir sans se rendre bien compte de la manière dont on le charge!

Heureusement, je n'avais rien à voir dans leur artillerie! Aux explications que donna l'un d'eux à un bon vieux flegmatique Anglais, je compris que l'école, tirant à sa fin, les recrues des batteries de montagne faisaient une espèce de course, comme on dit qu'en font les pensionnats. Cette promenade finie, tous ces bommes, fiers de leurs lauriers et se croyant des foudres de guerre, devaient rentrer chez eux pour y reprendre qui sa charrue, qui sa boutique d'épicerie. Heureux pays, où l'on se figure faire des soldats en quelques jours!

Bien plus préoccupé d'un magnifique coucher du soleil que de mes soi-disant camarades, j'étais en admiration devant le sublime paysage qui se déroulait devant nous et la majestueuse grandeur du panorama, quand un bruit de chaises attira de nouveau mon attention. Un personnage nouveau venait d'entrer: ces messieurs, debout, saluaient leur colonel.

Pas trop gonflé de son importance, comme le sont ordinairement ces espèces d'officiers, ce semblant de colonel me fit l'effet d'un assez bon garçon. Il demanda des détails sur la marche des jours précédents; un officier, les cheveux taillés en brosse et le gilet ouvert, lui répondit; c'était, paraît-il, un major. Du reste, ils ont tous le même uniforme, je n'ai su y voir aucun signe distinctif, si ce n'est la couleur du drap, le colonel et le major étant habillés de drap vert, les autres de drap bleu. Le soir, au moment de nous coucher, mon cousin, qui venait de jeter son cigare, me dit:

— Demain, nous refaisons au soldat; j'ai causé une